

<i>Enregistrement</i>
<i>Timbre fiscal 16 €</i>

ASSESSORAT DU TOURISME, DES SPORTS,
DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DES
BIENS CULTURELS
DE LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE
BUREAU RÉGIONAL ETHNOLOGIE
ET LINGUISTIQUE
16, RUE CROIX-DE-VILLE
11100 AOSTE

JE SOUSSIGNÉ/E,

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE		LIEU DE NAISSANCE	
CODE FISCAL			
TÉLÉPHONE			
COURRIEL			

RÉSIDENT/E À

COMMUNE		CODE POSTAL	
RUE/HAMEAU		N°	

ADRESSE À LAQUELLE ENVOYER LES COMMUNICATIONS (si elle est différente de la résidence)

COMMUNE		CODE POSTAL	
RUE/HAMEAU		N°	
C/O			

Vu la délibération du Gouvernement régional n° 1214 du 8 juin 2012 portant « Approbation du système de compétences pour la sauvegarde et la promotion du francoprovençal et des parlers walser. Institution d'un registre régional pour l'attribution de mandats dans ce domaine » et, notamment, l'alinéa 2a du point 1.2 de l'annexe B) de ladite délibération,

Averti des sanctions prévues par le 1^{er} alinéa de l'art. 39 de la l.r. n° 19 du 6 août 2007 portant nouvelles dispositions en matière de procédure administrative et de droit d'accès aux documents administratifs, ainsi que par l'art. 76 du D.P.R. n° 445/2000 en cas de fausse déclaration, de faux et usage de faux ou de déclaration mensongère,

DEMANDE

à être admis au cours de certification des compétences susmentionnées suivant :

**SMC1 « Œuvrer en faveur de la diffusion et de la valorisation
du francoprovençal et des parlers walser »**

DÉCLARE

réunir les conditions prévues par l'annexe A) de la délibération du Gouvernement régional n° 1214 du 8 juin 2012, à savoir :

- être majeur ;
- être citoyen italien ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne
(préciser) : _____;
- être titulaire du diplôme de fin d'études secondaires du deuxième degré ou d'un diplôme de qualification professionnelle ou d'un diplôme de l'École normale, obtenus avant le 31 décembre 1990 ;

(préciser le titre d'études et l'établissement et, pour ce qui est du diplôme de l'École normale ou du diplôme de qualification professionnelle, indiquer la date) ;

- disposer de compétences de compréhension, production et interaction orale relativement à la variante suivante du francoprovençal valdôtain ou des parlers walser :

(voir le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) ;

- avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française de niveau intermédiaire
(voir le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues) ;

DÉCLARE, EN OUTRE,

- disposer de compétences de compréhension orale relativement aux variantes suivantes du francoprovençal valdôtain ou des parlers walser :

(voir le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) ;

INDIQUE, EN OUTRE,

que je suis également intéressé/e par les cours suivants, dont l'organisation est prévue à partir de la fin du mois d'août 2019 :

- SMC2 : Élaborer et délivrer l'enseignement**
- SMC4: Réaliser des activités d'animation linguistique et culturelle**

Utilisation des crédits de formation

La reconnaissance des crédits de formation vise à valoriser et à reconnaître les formations acquises.

Les crédits permettent à chacun de personnaliser son parcours de formation, d'être dispensé de suivre les cours du module de formation relatif au crédit de formation obtenu. Il est possible de demander le crédit de formation relatif au module *Graphie francoprovençale ou walser*, d'une durée de 28 heures.

Peuvent demander le crédit de formation relatif au module *Graphie francoprovençale ou walser*, les personnes justifiant d'une expérience de formation et/ou professionnelle cohérente avec les contenus dudit module.

Pour ce faire, l'intéressé/e doit présenter une demande (annexe A), assortie de son curriculum-vitae, rédigé sur le modèle de l'annexe B, et des documents y afférents

JE JOINS EN ANNEXE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- la photocopie de mon code fiscal.

Date _____

*Signature du demandeur
(Déclaration sur l'honneur,
au sens du D.P.R. 445/2000)*

**La présente demande d'inscription, munie d'un timbre fiscal et assortie de la documentation requise, doit parvenir au BREL – 16, rue Croix-de-Ville - Aoste –
le 23 mai 2019 à 14h au plus tard.**

Les demandes expédiées par la poste qui ne seraient par arrivées dans les délais susmentionnés ne seront pas admises, même si la date du cachet postal est antérieure à l'échéance.

**Confidentialité des données personnelles - Information au sens de l'article 13 du Règlement de l'Union européenne 2016/679
(Règlement général sur la protection des données personnelles)**

FINALITES DU TRAITEMENT DES DONNEES

Les données à caractère personnel collectées sont traitées à des fins institutionnelles, en particulier dans le cadre de l'exercice des fonctions d'intérêt public dont est investi le Titulaire du traitement et d'une obligation légale que ce dernier est tenu de respecter.

MODALITES DE TRAITEMENT DES DONNEES

Le traitement des données à caractère personnel est effectué manuellement ou à l'aide de moyens informatiques en mesure de garantir la confidentialité et la sécurité desdites données.

DUREE DE CONSERVATION ET TRANSFERT DES DONNEES

Les données à caractère personnel collectées sont conservées sur papier ou au format numérique auprès de la structure Bureau régional ethnologie et linguistique et Archives historiques, pour la durée prévue par la réglementation en matière de conservation des documents administratifs - notamment à des fins d'archivage - et, dans tous les cas, dans le respect des principes de licéité, de nécessité et de proportionnalité du traitement, ainsi que des finalités pour lesquelles les données ont été fournies. Les données sont traitées par le personnel du bureau, conformément aux instructions relatives aux finalités et aux modalités dudit traitement. Les données collectées peuvent être communiquées au Coordinateur du Département de la surintendance des activités et des biens culturels.

DROITS DES UTILISATEURS

Les utilisateurs ont la faculté d'exercer à tout moment les droits visés aux articles 15 et suivants du Règlement UE 2016/679 : ils ont en particulier le droit de demander la rectification ou l'effacement des données d'enregistrement qui les concernent, ainsi que la limitation du traitement, ou celui de s'opposer au traitement desdites données, dans les cas prévus, en présentant une réclamation au Responsable de la protection des données (*DPO-Data Protection Officer*) pour la Région autonome Vallée d'Aoste aux adresses indiquées ci-dessous. En outre, au sens de l'article 77 du Règlement UE 2016/679, tout utilisateur considérant que le traitement des données qui le concernent est effectué en violation des dispositions dudit règlement peut envoyer une réclamation au Garant pour la protection des données, à l'adresse indiquée sur le site www.garantprivacy.it.

TITULAIRE DU TRAITEMENT DES DONNEES

Le Titulaire du traitement des données est la Région autonome Vallée d'Aoste, en la personne de son représentant légal pro tempore, installé au n° 1 place Deffeyes à Aoste (11100) et joignable à l'adresse suivante de courrier électronique certifié : segretario_generale@pec.regione.vda.it.

RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNEES

Le Responsable de la protection des données (*DPO-Data Protection Officer*) pour la Région autonome Vallée d'Aoste, installé au n° 1 place Deffeyes à Aoste (11100), peut être contacté aux adresses suivantes : privacy@pec.regione.vda.it (pour les titulaires d'une adresse de courrier électronique certifié) ou privacy@regione.vda.it. Les communications doivent toujours être adressées « à l'attention du *DPO-Data Protection Officer* de la Région autonome Vallée d'Aoste ».

DELEGUE AU TRAITEMENT DES DONNEES

Le Délégué au traitement des données est le dirigeant de la structure Bureau régional ethnologie et linguistique et Archives historiques, installé au n° 16 rue Croix-de-Ville, à Aoste (11100), qui peut être contacté à l'adresse institutionnelle de courrier électronique suivante : brel@regione.vda.it.

Fait à _____

Signature _____

Le _____